

AUTOTEST DES ACQUIS EXPÉRIENTIELS EN VUE DE L'ADMISSION

Programme : Microprogramme en santé publique pour cadres et professionnelles en exercice
2-481-6-5

Partie 1 - Profil et prérequis

Profil ciblé :

Cadres et professionnels en exercice en santé publique

Je possède tous les prérequis nécessaires à la démarche de reconnaissance des acquis expérientiels (RAE) suivants :

Oui

Champs d'études :

Être titulaire d'un diplôme d'une discipline pertinente de la santé et des services sociaux ou d'un diplôme jugé équivalent

Moyenne exigée : Avoir obtenu, au 1^{er} cycle, une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent reconnu OU avoir obtenu, au 1^{er} cycle, une moyenne d'au moins 2,8 sur 4,3 ou l'équivalent reconnu ET démontrer une motivation suffisante afin de s'engager et réussir le programme d'études OU posséder l'équivalent d'un DEC de 3 ans, faire partie d'un ordre professionnel dans le domaine de la santé et démontrer une motivation suffisante afin de s'engager et réussir le programme d'études OU faire partie de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ) et avoir réussi les 5 cours d'Accès FEP avec une moyenne minimale de 3,2 sur 4,3

Grade : Être titulaire d'un baccalauréat d'une durée de 3 ans ou d'un autre diplôme de 1^{er} cycle jugé équivalent OU posséder l'équivalent d'un DEC de 3 ans et avoir au moins 10 ans d'expérience comme cadre ou professionnel en exercice en santé publique OU avoir un DEP ou l'équivalent reconnu, au moins 10 ans d'expérience comme cadre ou professionnel en exercice en santé publique et avoir réussi les 5 cours d'Accès FEP avec une moyenne minimale de 3,2 sur 4,3

Français : Avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)

Langue(s) : Avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit

Autre(s) : Être à l'emploi d'une organisation du réseau de la santé et des services sociaux ou d'un organisme communautaire du Québec délivrant des services de santé, des services sociaux, des interventions de santé publique ou des activités visant à répondre à des problématiques sociales depuis au moins une année ou posséder une expérience équivalente

Partie 2 - Acquis d'apprentissage

Selon mes connaissances actuelles et mes compétences professionnelles, je suis en mesure de démontrer par écrit et par preuves à déposer les acquis d'apprentissage suivants : (Cochez les cases appropriées)		Je suis très à l'aise	Je suis assez à l'aise	Je ne suis pas très à l'aise	Je ne suis pas à l'aise
1	Capacité à démontrer une motivation suffisante afin d'être en mesure de réussir le programme d'études.		☐	☐	☐
2	Démontrer des aptitudes professionnelles favorisant la réussite du programme d'études visé: savoirs, savoir être, savoir faire.	☐	☐	☐	☐
3	Sans objet	☐	☐	☐	☐
4	Sans objet	☐	☐	☐	☐
5	Sans objet	☐	☐	☐	☐

Partie 3 - Documents requis

**Afin de compléter l'ouverture de mon dossier de RAE,
je suis en mesure de fournir les documents requis suivants (en format pdf) :**

- * Curriculum vitae complet et à jour:
Postes occupés
Dates d'embauche et de fin
Rôles et responsabilités dans chaque poste
Nombre d'années d'expérience cumulées
Formations complétées (grade, pays, date)
- * Lettre de motivation détaillant une réflexion approfondie sur:
Le programme et mon plan de carrière
Les compétences que je souhaite développer et leurs liens avec le programme
Mes attitudes envers les études et l'apprentissage
- * Attestation d'emploi / Lettre de l'employeur

Gabarit(s) à télécharger :

Sans objet

Partie 4 - Modalités d'évaluation

Modalités d'évaluation des acquis d'apprentissage visés (façons de démontrer ses compétences) :

Document(s) à produire: il peut s'agir entre autres d'un portfolio personnel des réalisations dans le domaine ou d'un portfolio sous forme de tableau d'analyse comparative (TAC) avec une liste de preuves à déposer à l'appui. Vous devrez télécharger un gabarit pour le remplir et le soumettre.

Partie 5 - Conclusion de l'autotest et prochaines étapes

Pour soumettre une demande, assurez-vous d'abord de :

- 1 Correspondre au profil ciblé;
- 2 Disposer des conditions préalables à la RAE à des fins d'admission pour ce programme (Partie 1);
- 3 Avoir coché une majorité de réponses correspondant aux cases « Très à l'aise » et « Plutôt à l'aise » à la Partie 2;
- 4 Être en mesure de fournir les documents requis demandés à la Partie 3.

Important !

Cet autotest est un outil d'autodiagnostic en vue de prendre une décision plus éclairée mais ne constitue pas une démonstration formelle de vos acquis d'apprentissages expérientiels. En vue d'obtenir une offre d'admission au programme, vous devrez démontrer que vous possédez les éléments d'apprentissages visés au seuil d'entrée du programme. C'est la faculté qui vous évaluera et prendra une décision en vue de votre admission ou non au programme visé.

Pour entamer le processus de reconnaissance de vos acquis expérientiels, suivez ces étapes :

- 1 Complétez et conservez cet autotest. Il vous sera demandé en début de processus de RAE.
- 2 Effectuez une [demande d'admission en ligne](#) et assurez-vous de sélectionner *Spécificités par programme* ainsi que, sous le titre *Acquis expérientiels*, de répondre OUI pour que votre demande d'admission soit évaluée sur la base de vos expériences et réalisations professionnelles et personnelles.
- 3 À cette étape, un conseiller ou une conseillère communiquera avec vous pour la suite. N'oubliez pas de consulter vos courriels institutionnels.

Vous avez des questions ?

N'hésitez pas à [nous écrire](#) en sélectionnant le sujet *Reconnaissance des acquis expérientiels* et en y joignant cet autotest complété.